

ATTACHÉ TEMPORAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

CAMPAGNE 2025

Etablissement :
Université de Mayotte

Localisation : **Dembéni**

*Identification de l'emploi
à publier :*

Nature : **ATER**
Section CNU : **03**
Quotité : **100% (192 HETD)**

Département : **Droit, Économie et Gestion**
Unité de recherche : **CERHIP- UR 2186**

Prise de poste au 1^{er} octobre 2025

Profil Court : **Histoire du droit**

- Filière de formation concernée :

Le poste concerne le Département *Droit, Economie et Gestion*. Ce poste permettra de renforcer l'équipe d'histoire du droit constituée à ce jour d'un maître de conférences.

L'attaché(e) temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) recruté(e) interviendra dans les filières Droit et AES, en suivant respectivement les maquettes de l'Université d'Aix-Marseille et de l'Université de Nîmes, et ce, sous la responsabilité du directeur de Département.

- Service d'enseignement :

L'ATER recruté(e) sera engagé(e) à temps plein pour l'année universitaire 2025-2026. Il (elle) effectuera annuellement un service correspondant à 192 heures de travaux dirigés. L'ATER recruté(e) ne pourra effectuer aucune autre charge d'enseignement à l'Université de Mayotte ou dans un autre établissement pendant la durée de son contrat.

A titre indicatif, la personne recrutée pourra être amené à intervenir dans d'autres départements et enseignements.

L'ATER recruté(e) sera amené(e) à animer des travaux dirigés. Il (elle) devra posséder une connaissance élargie de l'histoire du droit et des institutions. Le profil recherché est celui d'un(e) généraliste à même d'assumer des travaux dirigés en licence de Droit, notamment en première année.

Les travaux dirigés dans lesquels il (elle) sera susceptible de s'investir sont :

- Histoire juridique de la construction de l'Etat (TD - L1 Droit, Semestre 1)
- Histoire constitutionnelle de l'Outre-mer (TD - L1 Droit, Semestre 2)

- Droit constitutionnel (TD – L1 Droit, Semestre 1 et 2)

Sous réserve de modifications éventuelles, les matières listées ci-dessus font chacune l'objet de huit séances de travaux dirigés d'une durée de deux heures.

L'ATER recruté(e) devra participer au contrôle continu des connaissances, à la conception des sujets d'examens, aux surveillances d'examens, à la correction des copies et aux délibérations des jurys. L'exécution de ces tâches, liées à son activité d'enseignement, ne donne lieu ni à rémunération supplémentaire ni à une réduction des obligations de service. Par ailleurs, il (ou elle) participera aux actions de valorisation du *Département Droit, Economie et Gestion* (par exemple : présentation de la licence de Droit devant des lycéens ou devant des étudiants inscrits en Diplôme Universitaire).

- Conditions de travail pour la recherche :

Le nombre réduit de collègues au *Département Droit, Economie et Gestion* offre l'avantage de la proximité. Les rapports humains entre ATER et Maîtres de conférences sont quotidiens et sans souci de hiérarchie. L'ATER recruté(e) pourra donc bénéficier de retours d'expérience, de conseils pour la rédaction de sa thèse, ou autre, de la part des collègues plus expérimentés. Enfin, le budget du *Département Droit, Economie et Gestion* permet de financer a minima une mission recherche (participation à une conférence, ou une visite en laboratoire, par exemple) dans l'année de contrat.

- Aptitudes attendues :

L'ATER recruté(e) devra s'impliquer dans le suivi pédagogique en lien avec d'autres collègues et assurer un accompagnement pédagogique des étudiants en première année de Licence en Droit. Etant donné le contexte particulier de l'île de Mayotte et la jeunesse de la structure universitaire, la personne recrutée devra être autonome rapidement et faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au niveau organisationnel.

Lieu d'exercice : Université de Dombéni en présentiel.

Lieu d'affectation (résidence administrative) : Université de Mayotte (UMAY), Dombéni

CONTACTS :

Contact enseignement :

Marc DUBOIS

Maître de conférences en sciences économiques

Directeur du Département Droit, Economie et Gestion

Email : marc.dubois@univ-mayotte.fr

Contact unité de recherche :

Vincent EGEA,

Professeur agrégé de droit privé,

Aix-Marseille Directeur du LDPSC – UR4690

Email : vincent.egea@univ-amu.fr

Concernant le contexte de Mayotte et les formalités administratives :

Houdjati ABDOU SOILIHI,

Gestionnaire Ressources Humaines

Email : houdjati.abdou_soilihi@univ-mayotte.fr